

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, tenue en visioconférence le 1 mars 2021 à 20h00 heures à laquelle étaient présents messieurs André Leclerc, André Poulin et Sébastien Leclerc et mesdames Lina Trépanier et Mylène Bernier formant quorum sous la présidence de madame Denise Poulin, maire. Assiste également à la séance Madame Marie-Josée Lévesque, secrétaire-trésorière.

Absent : Patrice Lemay

Heure du début de la séance ordinaire : 20 heures.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

32-03-2021 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 1 MARS 2021

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**
- 2. Présentation et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Greffe et gestion administrative**
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 février 2021
 - 3.2 Approbation des comptes du mois
 - 3.3 Approbation des factures
 - 3.4 Dépôt du rapport budgétaire au 26 février 2021
 - 3.5 Approbation de la liste des immeubles pour vente pour taxes
- 4. Sécurité publique**
 - 4.1 Adoption du Rapport d'activités annuelles du Service des incendies
- 5. Transport et hygiène du milieu**
 - 5.1 Appels d'offre sur invitation pour le balayage de rue
 - 5.2 Appels d'offre sur invitation pour le lignage de rue
 - 5.3 Appels d'offre sur invitation pour le scellement de fissures
 - 5.4 Appels d'offre sur invitation pour le fauchage et nettoyage de fossés
 - 5.5 Appels d'offre sur invitation pour la validation des débitmètres
 - 5.6 Appels d'offre sur invitation pour l'entretien du groupe électrogène
 - 5.7 Appels d'offre sur invitation pour l'épandage d'abat poussière ou le grattage
- 6. Santé et bien-être**
- 7. Aménagement et urbanisme**
- 8. Développement économique**
- 9. Loisirs et culture**
 - 9.1 Adoption du bilan financier de la Bibliothèque A. Lachance
 - 9.2 Approbation pour l'intégration d'une nouvelle bénévoles à Bibliothèque A. Lachance
 - 9.3 Annulation des cours de la session printemps 2021
 - 9.4 Appui financier au Gala JeunExcellence 2021
 - 9.5 Appui financier à l'activité reconnaissance du bénévolat 2021

- 10. Rapports des différents comités
- 11. Divers
- 12. Période de questions aux contribuables
- 13. Levée de l'assemblée

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que Madame le Maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

En conséquence
 Sur la proposition de Mylène Bernier, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications et les ajouts suivants :

Ajouts :

3. GREFFE ET GESTION ADMINISTRATIVE

3.1

33-03-2021

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1 FÉVRIER 2021

a) Dispense de lecture :

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie des procès-verbaux des séances mentionnées en titre, la directrice générale/secrétaire - trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

b) Commentaires et/ou corrections : Aucun

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents

QUE le Conseil adopte le procès-verbal du 1 février 2021 tel que rédigé.

QUE madame le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient par la présente résolution autorisées à le signer.

3.2

34-03-2020

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer 72 heures auparavant et qu'ils en ont pris connaissance;

En conséquence,

Sur la proposition de André Poulin, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents,

QUE les listes des comptes compressibles et incompressibles au 26 février 2021 au montant de 207 990.83\$ incluant les salaires soient adoptées telles que présentées et détaillées comme suit:

Salaires	\$30,646.22
Comptes à payer	\$77,467.03
Déboursés	\$99,877.58
À approuver en résolution	Inclus dans à payer

3.3

35-03-2021

APPROBATION DES FACTURES

Paiement de la facture de 6tem ti au montant de 3,252.94\$ pour l'achat de deux ordinateurs.
Que ce montant soit pris au poste budgétaire #02.13000.726.

Paiement de la facture à Forestier G.S au montant de 873.81\$ pour coupe d'arbres.
Que ce montant soit pris au poste budgétaire #02.46000.411.

Paiement de la facture de Impressions Multi-Images au montant de 168.55\$ pour l'identification vêtements travaux publics.
Que ce montant soit pris au poste budgétaire #02.32000.650.

Paiement de la facture à Fleurs de Laurier au montant de 73.59\$ pour le 100^e de Madame Lucienne Lemay.
Que ce montant soit pris au poste budgétaire #02.11000.493.

Paiement de la facture de Gestar au montant de 11,491.75\$ pour finaliser le projet gestion des archives.
Que ce montant soit pris directement au surplus non affecté voir résolution #112-04-2019.

Paiement de la facture de 6tem ti au montant de 3,252.94\$ pour l'achat de deux ordinateurs.
Que ce montant soit pris au poste budgétaire #02.13000726.

Sur la proposition de Sébastien Leclerc, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents,

QUE la liste des factures au 26 février 2021 soit adoptée telle que présentée.

3.4

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE EN DATE DU 26 FÉVRIER 2021

3.5

36-03-2021

APPROBATION DE LA LISTE DES IMMEUBLES POUR VENTE POUR TAXES

CONSIDÉRANT QUE la liste des immeubles dont les taxes sont en souffrance doit être remise à la MRC au plus tard le 19 mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a présenté aux membres du Conseil la liste des immeubles qui sont concernés;

En conséquence,

Sur la proposition de André Poulin, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents :

D'AUTORISER la directrice générale à préparer les dossiers, procéder à la remise auprès de la MRC de Lotbinière d'ici le 19 mars 2021 pour entamer le processus de vente pour non-paiement de taxes si nécessaire. Elle représentera aussi la municipalité lors de la vente produite par la MRC le 10 juin 2021.

4.SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1

37-03-2021

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUELLES DU SERVICE DES INCENDIES

ATTENDU la réception du rapport annuel 2020 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Lotbinière daté de mars 2021;

ATTENDU QUE le rapport a été présenté au conseil municipal pour en prendre connaissance et donner son approbation;

En conséquence,

Sur la proposition de Lina Trépanier, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents

D'ADOPTER le rapport d'activités annuelles 2020 du service de sécurité incendie.

5.TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

5.1

38-03-2021

APPEL D'OFFRE SUR INVITATION POUR LE BALAYAGE DE RUES

ATTENDU QUE 2 compagnies ont déposé des soumissions taxes en sus se lisant comme suit :

Les entreprises Édouard Paquet	\$1,535.00
Les entreprises Trema	\$2.900.00

En conséquence,

Sur la proposition de André Poulin, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents :

D'OCTROYER le contrat de balayage de rues au plus bas soumissionnaire soit à Les Entreprises Edouard Paquet pour un montant de \$1,535.00 taxes en sus conforme au devis.

5.2

39-03-2021

APPEL D'OFFRE SUR INVITATION POUR LE LIGNAGE DE RUES

ATTENDU QUE 4 compagnies ont déposé des soumissions taxes en sus se lisant comme suit :

Lignco Dura-lignes	\$16,221.00
Marquage traçage Québec	\$9,053.40
DMA	\$8,932.50
Lignes Maska	\$13,199.13

En conséquence,

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents

D'ACCORDER le contrat conforme au devis à l'entreprise DMA pour une somme de \$8 932,50 taxes en sus et conforme au devis.

5.3

40-03-2021

APPEL D'OFFRE SUR INVITATION POUR LE SCELLEMENT DE FISSURES

ATTENDU QUE certaines routes de la municipalité auront besoin de scellement de fissure:

ATTENDU QUE 2 compagnies ont déposé des soumissions taxes en sus se lisant comme suit :

Asphalte Nicolas Lachance	\$2.02 m
Lignes Maska	\$1,31 m

En conséquence,

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents

D'ACCORDER le contrat à l'entreprise Lignes Maska pour une somme de \$1,31 du mètre taxes en sus et confirme au devis.

5.4

41-03-2021

APPEL D'OFFRE SUR INVITATION POUR LE FAUCHAGE DES FOSSÉS

ATTENDU qu'une seule compagnie a répondu à l'invitation ;

EN conséquence,

Sur la proposition de Sébastien Leclerc, il est unanimement résolu par tous les conseillers présents :

D'ACCEPTER la proposition de Ferme Roger Lambert et fils conforme au Devis pour un montant de \$5,920.00 taxes en sus plus \$135.00/heure pour le bras télescopique.

QUE la municipalité, sous aucune considération, soit tenue responsable de bris de machinerie.

5.5

42-03-2021

OCTROI DE CONTRAT DE GRÉ À GRÉ POUR LA VALIDATION DES DÉBITMÈTRES

ATTENDU QUE la validation des débitmètres doit être faite annuellement;

En conséquence,

Sur la proposition de Mylène Bernier, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents

D'ACCORDER le contrat de la validation des débitmètres conforme au devis à CWA au montant de \$87,50 de l'heure plus les frais fixes d'équipement de \$300.00 frais de transport et taxes en sus.

5.6

43-03-2021

APPEL D'OFFRE SUR INVITATION POUR L. ENTRETIEN DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

ATTENDU QUE l'entretien du groupe électrogène est une nécessité;

ATTENDU QUE le groupe électrogène est essentiel en cas d'incendie majeur;

ATTENDU QUE nous avons reçu 3 soumissions d'entente de service (taxes en sus) pour effectuer les travaux d'entretien du groupe électrogène;

Génératrice Drummond	\$1,718.00
Génératrice Beaumont Inc.	\$1,090.00
Drumco	\$1,061.08

En conséquence,

Sur la proposition de André Poulin, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents

D'ACCORDER le contrat pour l'entretien du groupe électrogène conforme au devis à Drumco au montant de \$1,061.08 (taxes en sus).

5.7

44-03-2021

APPEL D'OFFRE SUR INVITATION POUR L'ABAT POUSSIÈRE

ATTENDU QUE des entreprises ont reçu des demandes pour des travaux spécifiques d'épandage d'abat poussière ;

ATTENDU le rapport de soumission épandage d'abat poussière préparé par M. Patrick Bélanger, Directeur des travaux publics ;

ATTENDU QUE les offres reçues se définissent comme suit :

Somavrac	0.3364\$ le litre
Entreprises Bourget	0.4019 le litre

En conséquence,

Sur la proposition de Lina Trépanier, il est unanimement résolu par tous les conseillers présents d'accepter la proposition de Somavrac conforme au devis et taxes en sus.

6.SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

7.AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

9.LOISIRS ET CULTURE

9.1

45-03-2021

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE LA BIBLIOTHÈQUE A. LACHANCE

Sur la proposition de Mylène Bernier, il est résolu à l'unanimité des conseils présents :

D'ADOPTER le bilan financier de la Bibliothèque A. Lachance.

9.2

46-03-2021

APPROBATION POUR L'INTÉGRATION D'UNE NOUVELLE BÉNÉVOLE À LA BIBLIOTHÈQUE A. LACHANCE

Sur la proposition de André Leclerc,
Il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents;

D'APPROUVER l'intégration de Madame Catherine St-Onge en tant que bénévole à la bibliothèque A. Lachance.

9.3

47-03-2021

ANNULATION DES COURS DE LA SESSION PRINTEMPS 2021

ATTENDU QUE situation reliée au COVID-19 sévit toujours;

ATTENDU QUE les rassemblements ainsi que l'ouverture de nos salles sont interdits;

En conséquence,

Sur la proposition de Mylène Bernier, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents;

D'ANNULER la session de cours printemps 2021 et advenant un changement de situation, la décision pourrait être révisée.

9.4

48-03-2021

APPUI FINANCIER AU GALA JEUNEXCELLENCE 2021

CONSIDÉRANT QUE le Gala JeunExcellence permet de souligner l'implication des jeunes adultes qui se sont démarquées dans leur milieu;

CONSIDÉRANT QUE le Gala JeunExcellence Lotbinière se veut un tremplin qui permet aux jeunes de mieux se faire connaître dans chacun leur domaine;

CONSIDÉRANT QUE ce Gala permet aux jeunes adultes de favoriser leur sentiment d'appartenance à leur milieu et à la MRC de Lotbinière;

En conséquence,

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents :

D'APPUYER financièrement le Gala JeunExcellence en participant à la campagne de visibilité avec le plan Argent pour \$500.00.

9.5

49-03-2021

APPUI FINANCIER À L'ACTIVITÉ RECONNAISSANCE DU BÉNÉVOLAT 2021

CONSIDÉRANT QUE l'activité Reconnaissance du bénévolat permet de souligner l'implication des bénévoles de tous les milieux;

En conséquence,

Sur la proposition de Lina Trépanier, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents :

D'APPUYER financièrement l'activité Reconnaissance du bénévolat par un montant de \$100.00.

10. RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS

11. DIVERS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.

50-03-2021

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

En conséquence,
Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents :

QUE la séance soit levée à 20h20.

Denise Poulin, Maire

Marie-Josée Lévesque
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Marie-Josée Lévesque
Directrice générale et secrétaire- trésorière

« Je, Denise Poulin, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Denise Poulin, Maire